



NOTE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 –
BUDGET PRINCIPAL DE LA CAISSE DES ECOLES

Les Résultats constatés à la clôture de l'exercice 2020 sont les suivants :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-71 080,65 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	94 101,99 €
SOLDE DES RESTES A REALISER	-42 843,17 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT AVEC RAR	51 258,82 €
RESULTAT GLOBAL	-19 821,83 €

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020 PAR CHAPITRE

CHARGES A CARACTERE GENERAL	567 083 €
CHARGES DE PERSONNEL	1 463 447 €
CHARGES DE GESTION COURANTE	1 738 €
CHARGES FINANCIERES	7 485 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	98 €
OPERATIONS D'ORDRE	100 601 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 140 452 €

PRODUITS DES SERVICES	358 119 €
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 685 000 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	473 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 088 €
ATTENUATION DE CHARGES	466 €
EXCEDENT REPORTE	2 781 €
OPERATIONS D'ORDRE	21 445 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 069 371 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-71 081 €
-----------------------------------	------------------

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	348 008 €
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	400 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	68 929 €
OPERATIONS D'ORDRE	21 445 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	438 781 €

DOTATIONS ET RESERVES	24 030 €
SUBVENTIONS	20 000 €
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	327 631 €
OPERATIONS D'ORDRE	100 601 €
EXCEDENT REPORTE	60 621 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	532 883 €

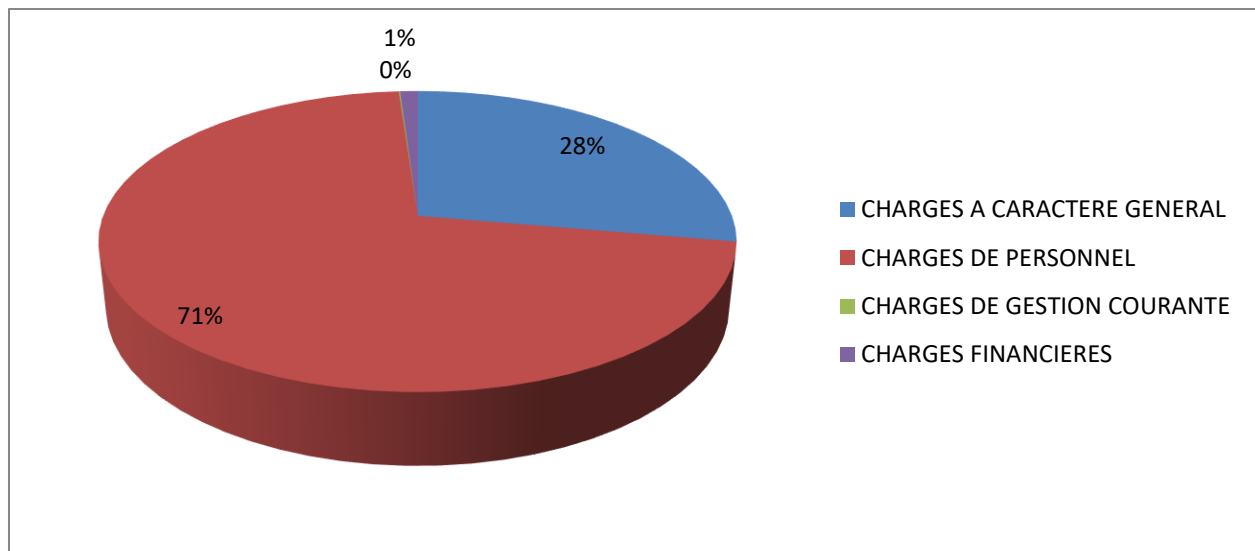
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	94 102 €
----------------------------------	-----------------

RESTES A REALISER DEPENSES	42 843 €
RESTES A REALISER RECETTES	0 €

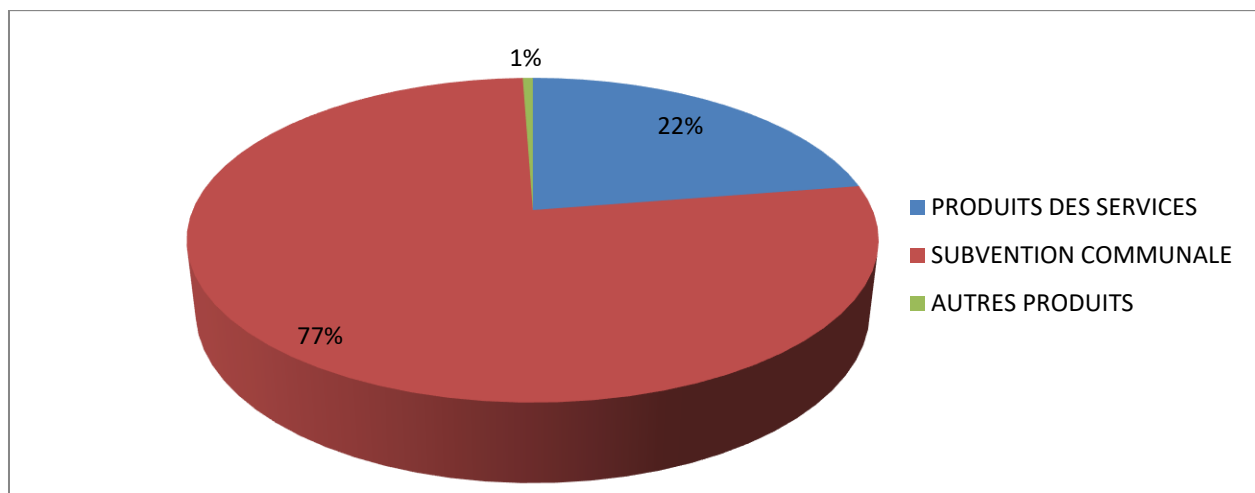
RESULTAT D'INVESTISSEMENT APRES RAR	51 259 €
--	-----------------

RESULTAT GLOBAL	-19 822 €
------------------------	------------------

LA REPARTITION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT



LA REPARTITION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT



LES PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2020

- Acquisition de **matériels informatiques** pour les écoles et les services de gestion pour un montant de 37 950 €, dont le projet de classes mobiles
- Acquisition de **meublier scolaire et réalisation de petits travaux dans les écoles** pour 21 200€
- Acquisition de **matériels** pour la **Cuisine** Centrale et les offices relais pour 10 150€

LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Les Investissements de l'année 2020 ont été entièrement autofinancés

La Caisse des Ecoles n'a pas contracté d'emprunt en 2020. Compte-tenu du Remboursement en capital de la Dette lors de cet exercice, d'un montant de 20 377 €, le Capital restant dû au 31 décembre 2019 s'élève à 382 573,47 €.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - CAISSE DES
ECOLES (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 26830076100015

POSTE COMPTABLE : Hyères Municipale

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL CDE (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	24
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	25
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	26
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	27
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 29

C1.2 - Actions de formation des élus Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier Sans Objet

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement Sans Objet

C3.2 - Liste des établissements publics créés Sans Objet

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe Sans Objet

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe Sans Objet

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet

C3.6 - Identification des flux croisés Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes Sans Objet

D2 - Arrêté et signatures 32

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 83034	CAISSE DES ECOLES BUDGET PRINCIPAL CDE	CA 2020
-----------------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	9868
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	1661
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Métropole Toulon Provence Méditerranée	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		Financier
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	206.71	
2	Recettes réelles de fonctionnement/population	209.42	
3	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	18.51%	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 2 140 451,65	G 2 066 589,54
	Section d'investissement	B 438 781,27	H 472 262,10

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 2 781,46 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 60 621,16 (si excédent)

		=	=
TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	2 579 232,92	= G+H+I+J
			2 602 254,26

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 42 843,17	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 42 843,17	= K+L 0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 2 140 451,65	= G+H+K 2 069 371,00
	Section d'investissement	= B+D+F 481 624,44	= H+J+L 532 883,26
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 2 622 076,09	= G+H+I+J+K+L 2 602 254,26

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 42 843,17	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	42 843,17	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	623 700,00	567 083,24	0,00	0,00	56 616,76
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 505 000,00	1 463 446,84	0,00	0,00	41 553,16
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 000,00	1 738,03	0,00	0,00	2 261,97
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 132 700,00	2 032 268,11	0,00	0,00	100 431,89
66	Charges financières	7 484,50	5 207,06	2 277,44	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	98,20	0,00	0,00	1 901,80
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 142 184,50	2 037 573,37	2 277,44	0,00	102 333,69
023	Virement à la section d'investissement (2)	1 440,87				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	100 600,84	100 600,84			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		102 041,71	100 600,84			1 440,87
TOTAL		2 244 226,21	2 138 174,21	2 277,44	0,00	103 774,56
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	4 000,00	466,00	0,00	0,00	3 534,00
70	Produits services, domaine et ventes div	520 000,00	358 118,52	0,00	0,00	161 881,48
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 688 000,00	1 685 000,00	0,00	0,00	3 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00	472,74	0,00	0,00	527,26
Total des recettes de gestion courante		2 213 000,00	2 044 057,26	0,00	0,00	168 942,74
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	7 000,00	1 087,53	0,00	0,00	5 912,47
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 220 000,00	2 045 144,79	0,00	0,00	174 855,21
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	21 444,75	21 444,75			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		21 444,75	21 444,75			0,00
TOTAL		2 241 444,75	2 066 589,54	0,00	0,00	174 855,21
Pour information		(3) 2 781,46				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 730,00	400,00	0,00	20 330,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	140 111,45	68 928,59	42 843,17	28 339,69
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		160 841,45	69 328,59	42 843,17	48 669,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	348 007,93	348 007,93	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		348 007,93	348 007,93	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		508 849,38	417 336,52	42 843,17	48 669,69
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	21 444,75	21 444,75		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		21 444,75	21 444,75		0,00
TOTAL		530 294,13	438 781,27	42 843,17	48 669,69
Pour information		(2) 0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	327 631,26	327 631,26	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		347 631,26	347 631,26	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	20 000,00	24 030,00	0,00	-4 030,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		20 000,00	24 030,00	0,00	-4 030,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		367 631,26	371 661,26	0,00	-4 030,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	1 440,87			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	100 600,84	100 600,84		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		102 041,71	100 600,84		1 440,87
TOTAL		469 672,97	472 262,10	0,00	-2 589,13

CAISSE DES ECOLES - BUDGET PRINCIPAL CDE - CA - 2020

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
Pour information		(2) 60 621,16			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	567 083,24		567 083,24
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 463 446,84		1 463 446,84
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 738,03		1 738,03
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	7 484,50	22 072,06	29 556,56
67	Charges exceptionnelles	98,20	0,00	98,20
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	78 528,78	78 528,78
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 039 850,81	100 600,84	2 140 451,65
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	21 444,75	21 444,75
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	348 007,93	0,00	348 007,93
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	400,00	0,00	400,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	68 928,59	0,00	68 928,59
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		417 336,52	21 444,75	438 781,27
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	466,00		466,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	358 118,52		358 118,52
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	1 685 000,00		1 685 000,00
75	Autres produits de gestion courante	472,74	0,00	472,74
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 087,53	21 444,75	22 532,28
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 045 144,79	21 444,75	2 066 589,54
Pour information				2 781,46
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	24 030,00	0,00	24 030,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	20 000,00	0,00	20 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	327 631,26	22 072,06	349 703,32
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		78 528,78	78 528,78
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		371 661,26	100 600,84	472 262,10
Pour information				60 621,16
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	623 700,00	567 083,24	0,00	0,00	56 616,76
6061	Fournitures non stockables	85 000,00	106 464,78	0,00	0,00	-21 464,78
60623	Alimentat° cantines, colonies vacances	340 000,00	313 618,30	0,00	0,00	26 381,70
60624	Combustibles et carburants	12 000,00	331,47	0,00	0,00	11 668,53
60625	Vêtements et chaussures	7 000,00	6 014,35	0,00	0,00	985,65
60627	Jouets	500,00	641,55	0,00	0,00	-141,55
60628	Autres fournitures non stockées	10 000,00	10 670,62	0,00	0,00	-670,62
6063	Fournitures entretien, petit équipement	30 000,00	26 169,97	0,00	0,00	3 830,03
6064	Fournitures administratives	2 000,00	1 010,50	0,00	0,00	989,50
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	8 000,00	12 702,16	0,00	0,00	-4 702,16
6067	Fournitures scolaires	27 000,00	14 974,48	0,00	0,00	12 025,52
6068	Autres matières et fournitures	2 500,00	2 261,72	0,00	0,00	238,28
611	Contrats de prestations de services	25 000,00	26 175,21	0,00	0,00	-1 175,21
6135	Locations mobilières	18 000,00	16 262,68	0,00	0,00	1 737,32
6156	Maintenance	28 000,00	24 505,62	0,00	0,00	3 494,38
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00	350,00	0,00	0,00	1 650,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	434,40	0,00	0,00	565,60
6228	Divers	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
623	Frais de bals, tombolas et fêtes	7 500,00	818,37	0,00	0,00	6 681,63
624	Transports biens, transports collectifs	10 000,00	2 470,26	0,00	0,00	7 529,74
625	Déplacements, missions et réceptions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	335,96	0,00	0,00	-135,96
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	500,00	870,84	0,00	0,00	-370,84
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 505 000,00	1 463 446,84	0,00	0,00	41 553,16
6218	Autre personnel extérieur	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6331	Versement de transport	20 000,00	18 942,00	0,00	0,00	1 058,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	30 000,00	27 951,37	0,00	0,00	2 048,63
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6411	Personnel titulaire	835 000,00	893 520,30	0,00	0,00	-58 520,30
6413	Personnel non titulaire	176 000,00	113 694,49	0,00	0,00	62 305,51
64162	Emplois d'avenir	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	160 000,00	147 159,00	0,00	0,00	12 841,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	220 000,00	228 181,00	0,00	0,00	-8 181,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 000,00	4 605,00	0,00	0,00	3 395,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	23 000,00	21 296,68	0,00	0,00	1 703,32
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	7 000,00	5 197,00	0,00	0,00	1 803,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	3 000,00	2 900,00	0,00	0,00	100,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 000,00	1 738,03	0,00	0,00	2 261,97
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	354,03	0,00	0,00	645,97
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	2 000,00	1 384,00	0,00	0,00	616,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 132 700,00	2 032 268,11	0,00	0,00	100 431,89
66	Charges financières (b)	7 484,50	5 207,06	2 277,44	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	13 817,50	13 817,50	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-6 333,00	-8 610,44	2 277,44	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 000,00	98,20	0,00	0,00	1 901,80
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	98,20	0,00	0,00	901,80
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 142 184,50	2 037 573,37	2 277,44	0,00	102 333,69
023	Virement à la section d'investissement	1 440,87	0,00			1 440,87
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	100 600,84	100 600,84			0,00
6688	Autres	22 072,06	22 072,06			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	78 528,78	78 528,78			0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	102 041,71	100 600,84			1 440,87
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	102 041,71	100 600,84			1 440,87
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 244 226,21	2 138 174,21	2 277,44	0,00	103 774,56
	Pour information	0,00				
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1					

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	2 277,44
Montant des ICNE de l'exercice N-1	8 610,44
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-6 333,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	4 000,00	466,00	0,00	0,00	3 534,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	2 000,00	417,62	0,00	0,00	1 582,38
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	2 000,00	48,38	0,00	0,00	1 951,62
70	Produits services, domaine et ventes div	520 000,00	358 118,52	0,00	0,00	161 881,48
7067	Redev. services périscolaires et enseign	230 000,00	174 347,10	0,00	0,00	55 652,90
70871	Remb. frais par collectivité rattachemen	70 000,00	47 890,70	0,00	0,00	22 109,30
70878	Remb. frais par d'autres redevables	220 000,00	135 880,72	0,00	0,00	84 119,28
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 688 000,00	1 685 000,00	0,00	0,00	3 000,00
74718	Autres participations Etat	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
7474	Participat° Communes	1 683 000,00	1 685 000,00	0,00	0,00	-2 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00	472,74	0,00	0,00	527,26
758	Produits divers de gestion courante	1 000,00	472,74	0,00	0,00	527,26
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 213 000,00	2 044 057,26	0,00	0,00	168 942,74
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	7 000,00	1 087,53	0,00	0,00	5 912,47
7718	Autres produits except. opérat° gestion	5 000,00	1 087,53	0,00	0,00	3 912,47
7788	Produits exceptionnels divers	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 220 000,00	2 045 144,79	0,00	0,00	174 855,21
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	21 444,75	21 444,75			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	21 444,75	21 444,75			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		21 444,75	21 444,75			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 241 444,75	2 066 589,54	0,00	0,00	174 855,21
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		2 781,46				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	20 730,00	400,00	0,00	20 330,00
203	Frais d'études, recherche, développement	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	17 730,00	400,00	0,00	17 330,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	140 111,45	68 928,59	42 843,17	28 339,69
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 000,00	0,00	2 178,00	-1 178,00
2135	Installations générales, agencements	24 593,20	12 232,80	3 675,27	8 685,13
2151	Réseaux de voirie	37 366,60	10 152,15	32 538,22	-5 323,77
2158	Autres installat°, matériel et outillage	20 686,21	184,34	229,88	20 271,99
2183	Matériel de bureau et informatique	41 980,00	37 550,18	2 086,80	2 343,02
2184	Mobilier	11 353,70	8 564,16	599,00	2 190,54
2188	Autres immobilisations corporelles	3 131,74	244,96	1 536,00	1 350,78
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		160 841,45	69 328,59	42 843,17	48 669,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	348 007,93	348 007,93	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	20 376,67	20 376,67	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	327 631,26	327 631,26	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		348 007,93	348 007,93	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		508 849,38	417 336,52	42 843,17	48 669,69
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	21 444,75	21 444,75		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	21 444,75	21 444,75		0,00
13914	Sub. transf cpte résult. Communes	21 444,75	21 444,75		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		21 444,75	21 444,75		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		530 294,13	438 781,27	42 843,17	48 669,69
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00
1314	Subv. transf. Communes	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	327 631,26	327 631,26	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	327 631,26	327 631,26	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		347 631,26	347 631,26	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 000,00	24 030,00	0,00	-4 030,00
10222	FCTVA	20 000,00	24 030,00	0,00	-4 030,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		20 000,00	24 030,00	0,00	-4 030,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		367 631,26	371 661,26	0,00	-4 030,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 440,87			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	100 600,84	100 600,84		0,00
1641	Emprunts en euros	22 072,06	22 072,06		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 850,00	1 850,00		0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	13 924,84	13 924,84		0,00
28151	Réseaux de voirie	15 156,63	15 156,63		0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	684,20	684,20		0,00
28182	Matériel de transport	1 102,04	1 102,04		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	19 499,10	19 499,10		0,00
28184	Mobilier	11 697,30	11 697,30		0,00
28188	Autres immo. corporelles	14 614,67	14 614,67		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		102 041,71	100 600,84		1 440,87
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		102 041,71	100 600,84		1 440,87
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		469 672,97	472 262,10	0,00	-2 589,13
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		60 621,16			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					849 703,32									
1641 Emprunts en euros (total)					849 703,32									
00600660543-1	CREDIT AGRICOLE	19/04/2012	23/04/2012	23/07/2012	200 000,00	F	Taux fixe à 6.15 %	6,150	6,290	EUR	T	P	O	A-1
00600660543-2	CREDIT AGRICOLE	19/04/2012	23/01/2020	23/04/2020	189 741,16	F	Taux fixe à 0.98 %	0,980	0,980	EUR	T	P	O	A-1
00600748560-1	CREDIT AGRICOLE	18/04/2013	24/04/2013	24/04/2014	200 000,00	F	Taux fixe à 4.99 %	4,990	4,990	EUR	A	P	O	A-1
00600748560-Réam	CREDIT AGRICOLE	18/04/2013	24/04/2020	24/04/2021	159 962,16	F	Taux fixe à 0.81 %	0,810	0,810	EUR	A	P	O	A-1
85300178884	CAISSE D'EPARGNE	25/04/2006	25/05/2006	25/04/2007	100 000,00	F	Taux fixe à 4.02 %	4,020	4,020	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

CAISSE DES ECOLES - BUDGET PRINCIPAL CDE - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					849 703,32									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		382 573,47					20 376,67	13 817,50	0,00	2 277,45
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		382 573,47					20 376,67	13 817,50	0,00	2 277,45
00600660543-1	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 6.15 %	6,240	927,52	2 734,33	0,00	0,00
00600660543-2	N	0,00	A-1	183 995,51	21,31	F	Taux fixe à 0.98 %	0,980	5 745,65	1 380,55	0,00	335,59
00600748560-1	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 4.99 %	5,010	8 109,52	7 925,39	0,00	0,00
00600748560-Réam	N	0,00	A-1	159 962,16	12,31	F	Taux fixe à 0.81 %	0,800	0,00	0,00	0,00	885,39
85300178884	N	0,00	A-1	38 615,80	5,32	F	Taux fixe à 4.02 %	4,010	5 593,98	1 777,23	0,00	1 056,47
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CAISSE DES ECOLES - BUDGET PRINCIPAL CDE - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		382 573,47					20 376,67	13 817,50	0,00	2 277,45

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	382 573,47	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €			2007-06-18
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	18/06/2007
L	Subventions d'équipement versées à des bénéficiaires publics	15	18/06/2007
L	Subventions d'équipement versées à des bénéficiaires privés	5	18/06/2007
L	Frais d'études non suivis de réalisation	5	18/06/2007
L	Voitures, motocyclettes	5	18/06/2007
L	Camions et véhicules industriels	8	18/06/2007
L	Mobiliers	10	18/06/2007
L	Matériel de bureau ou électronique	5	18/06/2007
L	Matériel informatique	5	18/06/2007
L	Coffre fort	20	18/06/2007
L	Installation et appareils de chauffage	10	18/06/2007
L	Matériels classiques	10	18/06/2007
L	Appareils de levage, ascenseurs	20	18/06/2007
L	Equipement de garage et ateliers	10	18/06/2007
L	Equipement de cuisines	10	18/06/2007
L	Equipements sportifs	10	18/06/2007
L	Installations de voirie	20	18/06/2007
L	Plantations	15	18/06/2007
L	Autres agencements et aménagements de terrains	15	18/06/2007
L	Bâtiments légers, abris	10	18/06/2007
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	15	18/06/2007

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		41 821,42	41 821,42
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		20 376,67	20 376,67
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	20 376,67	20 376,67
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		21 444,75	21 444,75
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	21 444,75	21 444,75
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	41 821,42	42 843,17	0,00	84 664,59

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		99 969,65	102 558,78
Ressources propres externes de l'année (a)		20 000,00	24 030,00
10222	FCTVA	20 000,00	24 030,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		79 969,65	78 528,78
15...	Provisions pour risques et charges		
169		0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 850,00	1 850,00
28135	Installations générales, agencements, ..	13 924,84	13 924,84
28151	Réseaux de voirie	15 156,63	15 156,63
28158	Autres installat°, matériel et outillage	684,20	684,20
28182	Matériel de transport	1 102,04	1 102,04
28183	Matériel de bureau et informatique	19 499,10	19 499,10
28184	Mobilier	11 697,30	11 697,30
28188	Autres immo. corporelles	14 614,67	14 614,67
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 440,87	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	102 558,78	0,00	60 621,16	0,00	163 179,94

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 84 664,59
Ressources propres disponibles	IV 163 179,94
Solde	V = IV – II (3) 78 515,35

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
16/01/2020	CHARIOT DE SERVICE XXL NOIR 3 PLATEAUX ECOLE JULES FERRY	106,80	0,00	1
16/01/2020	ENSEMBLE TABLETTES + LOGICIEL + MAINTENANCE EDUTAB 3 ANS	29 316,00	0,00	5
16/01/2020	TVX CLOISSONS CUISINE CENTRALE	1 128,00	0,00	10
16/01/2020	BANQUES ACCUEIL DJERC	2 854,03	0,00	10
16/01/2020	CLIMATISATION ECOLE ROMAIN ROLLAND	9 424,80	0,00	10
13/02/2020	TELEPHONE PANASONIC KXTG6821FRB	44,99	0,00	1
03/03/2020	REMISE AUX NORMES SECU EQUIPEMENTS DE CUISINE	630,28	0,00	10
03/03/2020	REMISE AUX NORMES SECU EQUIPEMENTS DE CUISINE	147,05	0,00	1
03/03/2020	REMISE AUX NORMES SECU EQUIPEMENTS DE CUISINE	110,58	0,00	1
03/03/2020	REMISE AUX NORMES SECU EQUIPEMENTS DE CUISINE	591,17	0,00	10
03/03/2020	REMISE AUX NORMES SECU EQUIPEMENTS DE CUISINE	343,92	0,00	1
03/03/2020	REMISE AUX NORMES SECU EQUIPEMENTS DE CUISINE	44,57	0,00	1
03/03/2020	REMISE AUX NORMES SECU EQUIPEMENTS DE CUISINE	729,01	0,00	10
03/03/2020	REMISE AUX NORMES SECU EQUIPEMENTS DE CUISINE	288,86	0,00	1
03/03/2020	REMISE AUX NORMES SECU EQUIPEMENTS DE CUISINE	166,07	0,00	1
03/03/2020	ORDINATEUR PORTABLE SUIVANT LE DEVIS DE0054485 ET LES COND	972,00	0,00	5
03/03/2020	ORDINATEUR PORTABLE HP PROBOOK	972,00	0,00	5
03/03/2020	TVX TELEPHONIE ECOLE ROMAIN ROLLAND	1 692,00	0,00	5
03/03/2020	MEUBLE 12 CASES ECOLE JULES FERRY	499,67	0,00	1
03/03/2020	VITRINES AFFICHAGE ECOLES	131,74	0,00	1
17/03/2020	VERINS THERMOCOLLEUSE + FERMETURES PORTES CHAMBRES	282,36	0,00	1
17/03/2020	VERINS THERMOCOLLEUSE + FERMETURES PORTES CHAMBRES	374,78	0,00	1
18/03/2020	LICENCES WINDOWS 10 PRO ECOLES J FERRY ET R ROLLAN D	219,32	0,00	1
17/04/2020	ASPIRATEURS ECOLE ROMAIN ROLLAND	184,34	0,00	1
10/07/2020	COMPLEMENT ACHAT LOGICIEL ENFANCE	400,00	0,00	1
10/07/2020	ORDINATEURS PORTABLESEQUIPEMENT EN TÊLÉ TRAVAIL DE DIFFÉRE	2 826,00	0,00	5
10/07/2020	FER VAPEUR BLANCHISSERIE	265,92	0,00	1
10/07/2020	PLASTIFIEUSE ECOLE ST EXUPERY	224,35	0,00	1
20/08/2020	REMISE AUX NORMES SECU EQUIPEMENTS DE CUISINE	248,06	0,00	1
20/08/2020	REMISE AUX NORMES SECU EQUIPEMENTS DE CUISINE	1 638,00	0,00	10
20/08/2020	REMISE AUX NORMES SECU EQUIPEMENTS DE CUISINE	191,11	0,00	1
20/08/2020	VERIN SAUTEUSE CUISINE CENTRALE	2 285,76	0,00	10
08/09/2020	DRAPEAUX ECOLES	113,22	0,00	1
15/10/2020	ACHAT DE TABLES ET DE CHAISESECOLE MARCEL PAGNOLMA PA 20FS0	4 547,96	0,00	10
13/11/2020	MATELAS DE CHANGE ST EXUPERY	62,50	0,00	1
13/11/2020	Armoire phytosanitaire TRIONYX	600,00	0,00	10
17/11/2020	COFFRET MURAL 9U PANNEAU DE BRASSAGE ST EX.	895,92	0,00	10
17/11/2020	Controle d'accès ECOLE MARCEL PAGNOL	1 680,00	0,00	10
17/11/2020	MICRO-ONDES CUISINE CENTRALE	59,99	0,00	1
20/11/2020	COMMANDE PETIT MATERIEL CUISINE	1 421,06	0,00	10
20/11/2020	BOL ISO ALLADIN MMPE	226,80	0,00	1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
23/11/2020	DISTRIBUTRICE HALLO 3YLE620 CUISINE CENTRALE	387,60	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		69 328,59	0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal de deuxième classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		37,00	0,00	37,00	30,00	0,00	30,00
Adjoint technique	C	16,00	0,00	16,00	12,00	0,00	12,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	15,00	0,00	15,00	13,00	0,00	13,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint d'animation	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		46,00	0,00	46,00	38,00	0,00	38,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

CAISSE DES ECOLES - BUDGET PRINCIPAL CDE - CA - 2020

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-1	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

083-218300341-20210326-DCDE2021_02_002-BF

Reçu le 02/04/2021

Publié le 02/04/2021

IV - ANNEXE

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Président, à Carqueiranne le 26 mars 2021

Nombre de membres en exercice: 8

Nombre de membres présents: 5

Nombre de suffrages exprimés: 5

VOTES: Pour: 5 SAUF CHAPITRE(S)

Contre: 0

Abstention: 0

Pour:

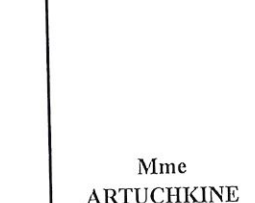
Contre:

Abstention:

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire

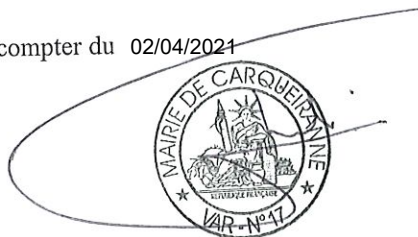
Carqueiranne le 26 mars 2021

Les membres de la commission administrative de la Caisse des Ecoles

 Mr LATIL	 Mme GIRARD	 Mme PAPALEO DURAND	 Mme MESCLARD
 Mr COCHET	 Mr CARDON	 Mme ARTUCHKINE	 Mr GRAND

Certifié exécutoire par le président, à compter du 02/04/2021

Le Président:



TRAITEMENT DE FIN D'EXERCICE

AR Prefecture

083-218300341-20210326-DCDE2021_02_002-BF
Reçu le 02/04/2021
Publié le 02/04/2021

TRAITEMENT DE FIN D'EXERCICE : BUDGET 11 DE L'EXERCICE : 2020 VERS L'EXERCICE 2021 EN INVESTISSEMENT
Reste à réaliser

Exercice	Nature	Sous- Rubrique	Opération	Gestionnaire	Service	Antenne	Dep/ Rec	Libellé	Etape	Montant
2020	2151			ADGCDE			D	COMMANDE PETIT MATERIEL CUISINE	RAR	998.76
2020	2151			ADGCDE			D	COMMANDE PETIT MATERIEL CUISINE	RAR	182.16
2020	2151			ADGCDE			D	AMENGT EQUIPEMENTS CUISINE CENTRALE MAPA 20F	RAR	22 320.00
2020	2184			ADGCDE			D	MOBILIER ATSEM ECOLE ST EXUPERY	RAR	269.00
2020	2135			ADGCDE			D	PANNEAUX DE RASSEMBLEMENT ECOLES	RAR	107.52
2020	2184			ADGCDE			D	COMPL MOBILIER ATSEM ECOLE ST EXUPERY	RAR	330.00
2020	2151			ADGCDE			D	EMPREINTES MANUPACK + COUTEAU 360 INOX	RAR	467.46
2020	2183			ADGCDE			D	ORDINATEUR HP + PACK OFFICE 2019 CLASSE MME	RAR	946.80
2020	2135			ADGCDE			D	VERROUS PORTES CLASSES ECOLE JULES FERRY	RAR	407.81
2020	2151			ADGCDE			D	MISE AUX NORMES EQUIPEMENTS CUISINE CENTRALE	RAR	2 938.24
2020	2183			ADGCDE			D	ORDINATEUR CLASSE M. GALINDO ECOLE JULES FER	RAR	942.00
2020	2121			ADGCDE			D	ARBRES MARCEL PAGNOL	RAR	2 178.00
2020	2151			ADGCDE			D	PACK HYGIENE CONTROLE T A DISTANCE DES CHAM	RAR	600.00
2020	2151			ADGCDE			D	CLOISON MOBILE RIDEAU A LANIERES CC	RAR	4 844.00
2020	2135			ADGCDE			D	VOLET ROULANT CUISINE MMPE	RAR	603.94
2020	2135			ADGCDE			D	MENUISERIES JULES FERRY	RAR	2 556.00
2020	2188			ADGCDE			D	VIDEOPHONE ROMAIN ROLLAND	RAR	1 536.00
2020	2183			ADGCDE			D	SWITCH JULES FERRY	RAR	198.00
2020	2151			ADGCDE			D	MIXEUR DYNA-DMX225	RAR	387.60
2020	2158			ADGCDE			D	ASPIRATEUR KARCHER CUVE POLYPROPYLENE	RAR	229.88

AR Prefecture

083-218300341-20210326-DCDE2021_02_002-BF
Reçu le 02/04/2021
Publié le 02/04/2021

Reçu le	02/04/2021
Publié le	02/04/2021

Publié le	02/04/2021
-----------	------------

TRAITEMENT DE FIN D'EXERCICE

[illegible]

TOTAL

42 843.17

Marc VINCENT
Inspecteur Divisionnaire
des Finances Publiques